Pensez aux subventions,
rapprochez-vous de votre collectivité.

MADE IN FRANCE
FABRIQUÉ EN FRANCE

- AMÉNAGER UN PARKING PERMÉABLE -

100% minéral avec URBANIT®

PLAQUE STABILISATRICE POUR GRAVIER EN MILIEU URBAIN

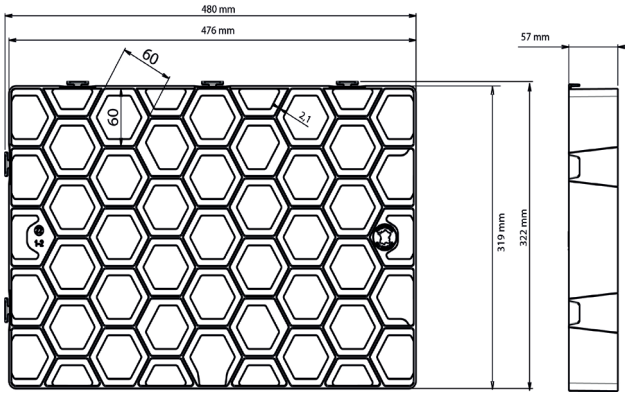
RÉSISTANCE À LA COMPRESSION JUSQU'À 1000 T/m²

La gamme URBANIT® permet la réalisation de parkings perméables.
Elle se compose de différentes plaques (pour pavés, pour végétaux et pour gravier) pouvant s'imbriquer les unes aux autres, laissant ainsi la possibilité de créer des espaces aux configurations multiples.
Les plaques URBANIT® sont faciles à mettre en oeuvre et permettent un calepinage créatif en mixant les revêtements.

Les espaces seront aménagés avec :
1. Des plaques URBANIT® gravier de 57 mm d'épaisseur et aux dimensions utiles 47,6 cm x 31,9 cm.
2. Du gravier concassé de granulométrie comprise entre 5 (mini.) et 10 (maxi.).
3. Des bouchons de marquage pour les délimitations.

1. Descriptif produit





Plaque en polyoléfine, de couleur blanche, avec système d'accroche sur les côtés assurant un bon maintien des plaques entre elles, empêchant la désolidarisation lors de la mise en oeuvre et afin d'apporter une stabilité et une portance optimale.

- Dimensions utiles d'une plaque : 476 x 319 mm soit 0.1518 m² (soit 6.5876 plaques pour 1 m²).
- Hauteur : 57 mm.
- Poids d'une plaque URBANIT® « gravier » au m² : 6.12 kg/m².
- Diamètre intérieur cellule : 60 mm.
- Résistance à la compression jusqu'à 1000 T/m². (Les performances sont conditionnées par une mise en oeuvre conforme à nos conseils de pose et à un dimensionnement adapté de la structure porteuse).
- Résistance à la compression à vide : 90 T/m².
- Quantité de gravier à prévoir par m² : 71 kg/m².
- Couleur : blanc.
- Résistant au gel et aux UV.
- Permet l'infiltration de 100% des eaux de pluies.
- Conforme aux indications des dimensions parking selon la norme française NF P 91-100 (Parcs de stationnement accessibles au public - Règles d'aptitude à la fonction - Conception et dimensionnement).
- Conforme à la résistance au poinçonnement requise de 80 N/cm² pour l'accès pompiers.
- Permet l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite selon les préconisations de l'arrêté du 20 avril 2017 et nos conditions de pose.
- Conception spécifique permettant d'absorber les effets de la dilation.
- Conditionnement : 140 plaques soit 21.252 m² par palette (camion complet = 1105.104 m²).
- Garantie 10 ans (Dans le respect de nos CGV et conseils de pose).

TMP CONVERT
546 route de Bourg
01250 Simandre sur Suran
www.jouplast.com / Tél. 04 74 25 84 84

10 GARANTIE ANS

- AMÉNAGER UN PARKING PERMÉABLE -

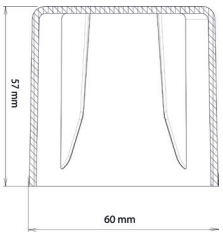
100% minéral avec **URBANIT®**

PLAQUE STABILISATRICE POUR GRAVIER EN MILIEU URBAIN

RÉSISTANCE À LA COMPRESSION JUSQU'À 1000 T/m²

Bouchons de marquage compatibles :
Diamètre : 60 mm.
Fabriqué en polyéthylène.
Couleur : blanc ou noir.
Conditionnement : 30 pièces par carton.





2. Mise en oeuvre

Décaisser suivant l'usage et la nature du sol.
Il est primordial d'avoir un **fond de forme avec la portance requise** :

- Cheminement piéton : 30 MPA
- Accès véhicules < à 3.5T : 50 MPA
- Accès poids lourds et pompiers : 80 MPA

Il est également important de **contrôler sa perméabilité ((K) = K ≥ 10^{-6} m/s)**. Vérifier si le sol est sujet à des remontées d'eau.
Nous préconisons de réaliser une étude géotechnique auprès d'un bureau d'études pour définir ces caractéristiques.

Déposer un géotextile microperforé sur l'ensemble de la surface.

Mettre en oeuvre une **couche de fondation drainante, 30 à 50 cm de concassés (40/80)**.
Dans certaines situations, pour favoriser le drainage, il est possible de passer des drains dans la couche drainante.
Compacter à l'aide d'une plaque vibrante afin d'obtenir la portance décrite dans le CCTP.

Ensuite, **réaliser une couche de forme** pour apporter de la cohésion et répartir les efforts sur le fond de forme. Sa structure et son épaisseur dépendent des caractéristiques du fond de forme et des contraintes imposées par l'application prévue.
Elle doit être non sensible à l'eau et au gel. La couche de forme peut correspondre au fond de forme si celui-ci remplit les exigences imposées par l'application et l'environnement.
Compacter à l'aide d'une plaque vibrante.

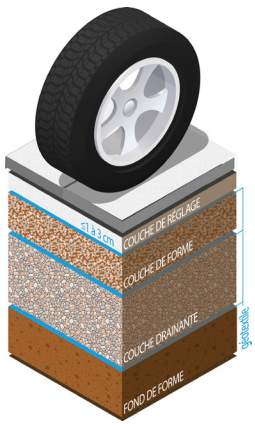
Mettre en oeuvre une **couche de réglage de 1 à 3 cm d'épaisseur réalisée avec du gravier de granulométrie comprise entre 2 (mini.) et 5 (maxi.)**. Cette couche permet d'avoir une surface propre et de récupérer les décalages de niveau.
Nous conseillons de ne pas avoir de défaut de planéité supérieur à 1 cm sur 3 m, voir schéma ci-dessous :



Poser et assembler les plaques URBANIT® à l'aide du système d'accroche*.

Mise en place des bouchons de marquage. Les bouchons de marquage peuvent être placés soit dans le sens de la largeur soit dans le sens de la longueur de la plaque. Compter 2,2 bouchons par mètre linéaire (quantité à adapter en fonction de l'environnement et du chantier).

Remplir les plaques URBANIT® avec du gravier concassé de granulométrie comprise entre 5 (mini.) et 10 (maxi.).
Nous préconisons de remplir les alvéoles jusqu'à débordement et de passer la plaque vibrante pour répartir uniformément les graviers dans les alvéoles.



ENTRETIEN :
- Soufflage des feuilles.

TMP CONVERT
546 route de Bourg
01250 Simandre sur Suran
www.jouplast.com /Tél. 04 74 25 84 84

- AMÉNAGER UN PARKING PERMÉABLE -

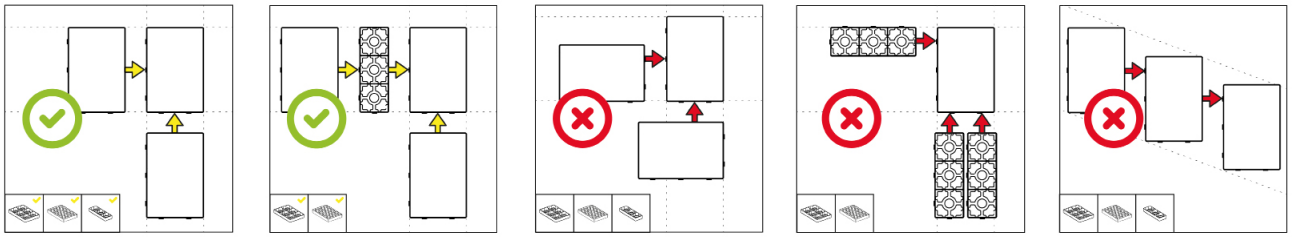
100% minéral avec **URBANIT®**

PLAQUE STABILISATRICE POUR GRAVIER EN MILIEU URBAIN

RÉSISTANCE À LA COMPRESSION JUSQU'À 1000 T/m²

** Il est important de conserver l'axe de pose lors de l'assemblage des plaques. Pour les grandes surfaces, il peut être plus pratique de poser les plaques par zone de 50 m².*
Si des bordures de finition sont prévues sur le parking, il est recommandé de les poser en fin de chantier.

Assemblages :



3. Applications

Parkings pour véhicules légers à usage intensif (copropriétés, entreprises, aire de covoiturage...) / Voies d'accès pour véhicules légers / Voies d'accès pompiers / Cheminements piétons.

Fréquence d'utilisation maximale possible :
intensive

Intensité d'utilisation maximale possible :



TMP CONVERT
546 route de Bourg
01250 Simandre sur Suran
www.jouplast.com / Tél. 04 74 25 84 84